

Parcoursup :

Les conseils pour aborder la procédure sereinement et réussir son orientation

Par Sophie Laborde-Balen, Fondatrice et conseillère du réseau Tonavenir.net



Après la crise APB 2017, les lycéens et leurs parents attendent beaucoup de la nouvelle procédure d'orientation post-bac, autant sur le fond (contenu, calendrier, impact...) que sur la forme (ergonomie et facilité d'utilisation) de la plateforme. Les compétences attendues, les informations tardives sur le logiciel, les « oui si », le projet motivé... toutes ces nombreuses nouveautés peuvent être une source de stress pour les élèves de Terminale et leurs familles.

Sophie Laborde-Balen, fondatrice du réseau Tonavenir.net, livre de précieux conseils aux lycéens pour aborder les démarches plus sereinement et réussir leur orientation post-bac :

1/ Réfléchir davantage à son projet d'orientation

Une des nouveautés proposées par Parcoursup est la réduction du nombre des vœux, mais aussi l'absence de classement par ordre de préférence. Les **10 vœux** doivent donc être bien réfléchis et motivés. Il est donc primordial de préparer son projet d'orientation le plus tôt possible. Les lycéens ont **jusqu'au 13 mars** pour entrer leurs vœux sur Parcoursup, il est donc encore temps de se renseigner sur les filières et les débouchés ou de faire appel à un conseiller d'orientation Tonavenir.net, spécialiste du sujet.

2/ Entretenir une bonne relation avec les professeurs

Ce point est d'autant plus important cette année, que tous les professeurs devront donner leur avis sur une fiche appelée fiche AVENIR, sur chacun des vœux de l'élève. Cette fiche sera présentée ensuite au 2^e conseil de classe par les deux professeurs principaux. Le chef d'établissement émettra également un avis, favorable ou non, puis la transmettra ensuite aux établissements de l'enseignement supérieur que le lycéen aura sélectionnés via Parcoursup.

3/ Rédiger une lettre de motivation pertinente

Pour chacun de ses vœux formulés sur Parcoursup, le lycéen, ou l'étudiant en réorientation devra décrire en quelques lignes les raisons de son choix et quels sont ses atouts pour réussir. Ce sera l'unique occasion de **démontrer sa motivation et de défendre son dossier**. Les expériences qu'il a vécues en rapport avec l'orientation souhaitée doivent absolument figurer dans sa lettre. L'objectif étant de montrer que l'élève n'a pas fait ce choix par dépit mais qu'il est réfléchi et souhaité.

4/ Ne pas s'y prendre trop tard

Il faut savoir qu'après le 13 mars, aucun nouveau vœu ne pourra être formulé. Par ailleurs, si le dossier correspondant à chaque vœu n'est pas complet au **31 mars**, le vœu ne pourra être validé et ne sera donc pas pris en compte. L'élève doit vérifier que son « projet de formation motivé » est bien saisi et que les documents demandés par certains établissements sont déposés sur la plateforme Parcoursup avant cette date.

5/ Faire attention au délai de réponse en août

A compter du 21 août 2018, les élèves disposeront d'un seul jour, pour accepter une proposition d'affectation ou y renoncer. Il est indispensable de se créer une alerte pour ne pas rater ce rendez-vous qui pourrait avoir de lourdes conséquences sur leur avenir en cas d'absence de réponse.

Les avantages et les inconvénients de Parcoursup

Par Sophie Laborde-Balen, Fondatrice et conseillère du réseau Tonavenir.net

Les « plus »

- Le nombre plus restreint et l'**absence de classement** des vœux obligent l'élève à réfléchir davantage à son orientation, et donc à être plus consciencieux sur ses souhaits.
- Les **attendus** tels que le taux de réussite, le contenu de la formation et le taux d'insertion professionnel permettront aux élèves d'être mieux informés pour déterminer leurs vœux.
- Une **étude du dossier** des élèves plus personnalisée grâce au projet motivé effectuée par les professeurs (motivation, projet, expériences, activités extrascolaires, dossier scolaire...).
- La **fin du tirage au sort** qui évitera les décisions aléatoires et souvent injustes.
- Le meilleur **accompagnement des lycées** (solicitation des professeurs, deux semaines dédiées à l'orientation, nouveaux outils en ligne...) et la demande d'une bienveillance des professeurs dans les avis au sujet des vœux.

Les « moins »

- **Le rôle important des professeurs** pourrait poser problème puisqu'ils ne sont pas des spécialistes de l'orientation scolaire et ne connaissent pas toujours bien les motivations de leurs élèves. La bienveillance des professeurs, demandée par l'éducation nationale, sera-t-elle réellement respectée pour tous les enseignants ?
- **Les avis des professeurs mentionnés sur la fiche Avenir** ne sont pas visibles par les élèves avant l'envoi aux établissements supérieurs. C'est regrettable, car une concertation avec les élèves aurait été bénéfique afin qu'ils aient la possibilité de modifier leurs vœux et de ce fait d'avoir au final davantage de réponses positives d'admission.
- **L'ouverture tardive de la plateforme Parcoursup**, qui, dans l'idéal, aurait dû être accessible dès début janvier.
- **Le délai trop court** (1 jour seulement, à partir du 21 août) pour accepter ou renoncer à une proposition d'affectation, d'autant plus pendant les vacances scolaires d'été où les élèves sont moins disponibles et n'ont pas toujours accès à internet.



Sophie Laborde Balen, fondatrice du réseau tonavenir.net et conseillère d'orientation

En créant Tonavenir.net, je souhaitais avant tout répondre de façon personnalisée aux questions de l'élève et de sa famille au moment crucial de l'orientation scolaire. Je voulais leur apporter des réponses claires, précises et surtout adaptées... en les guidant pas à pas dans le choix de l'orientation, dans la sélection personnalisée de filières mais aussi dans les démarches administratives et qu'occasionnent les inscriptions post bac. Chaque jour et depuis 2009, exercer cette activité m'enchant ! Non seulement parce qu'elle me permet d'aider et de conseiller mes élèves, mais aussi de le mettre en confiance sans porter de jugement et enfin, de garder contact avec cette tranche d'âge extrêmement intéressante, qu'est l'adolescence. L'important pour moi était de rendre leur orientation scolaire facile et sereine.

A propos de Tonavenir.net

Créé en 2009, [Tonavenir.net](http://tonavenir.net) est le premier réseau de franchise spécialisé exclusivement dans le conseil en orientation scolaire personnalisée des adolescents. Tonavenir.net accompagne les familles de collégiens, lycéens ou étudiants dans chacune des étapes liées à l'orientation scolaire. A l'aide de tests spécialisés, de dialogues individualisés et approfondis, les conseillers aident les jeunes à déterminer la meilleure voie possible, compatible avec leurs aspirations, leur profil et leur dossier scolaire, aussi bien dans la recherche du métier que du cursus d'enseignement approprié. Par ailleurs, Tonavenir.net propose également d'accompagner les lycéens lors du processus d'inscriptions post-bac en France et à l'international mais aussi dans la préparation aux entretiens oraux de motivation et aux concours post-bac comme, ceux des écoles de commerce, d'ingénieur et des tests de langue (TOEFL, IELTS).

Contact Presse :
Amélie Nivelles
01 41 06 59 08 - 06 60 68 14 83
amelie.nivelles@tonavenir.net